

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANCAIS QUOTIDIEN.

LANTOT et THOMPSON, - Editeurs-Propriétaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne... (payable d'avance par semestre... \$5 00)

PRIX DES ANNONCES

EDITION QUOTIDIENNE. Première insertion... 1 cent par ligne

Les frais de port sont à la charge de l'abonné... (pour les Etats-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière)

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans les deux éditions de la campagne.

JORDAN CHOP HOUSE

No 12, Rue St. Lambert. Les amateurs de la bonne chair... (de la cuisine française, anglaise, espagnole et italienne)

Compagnie du Richelieu

Compagnie du Richelieu - LIGNE DE LA VALLEE ROYALE entre MONTRÉAL et QUÉBEC... (régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières)

Ferronneries ! Ferronneries !!

SANGER ET FRERE

MM. SANGER ET FRERE sont heureux d'annoncer à leurs patrons et au public en général... (leur bureau est situé au 281 et 283, COIN DES RUES ST. PAUL ET ST. GABRIEL)

BUREAU D'ASSURANCE

THE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE INSURANCE COMPANY.

THE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE INSURANCE COMPANY. (LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LIVERPOOL, LONDRES ET GLOBE) ETABLIE EN 1803 ET 1836, ET AMALGAMÉE EN 1862.

Imperial Fire Insurance Company of London.

Imperial Fire Insurance Company of London. ETABLIE EN 1803 - CAPITAL, £1,000,000 stg. (Sic ritè spéciale pour les Assurés Canadiens)

Feuilleton de "L'Union Nationale."

L'homme à l'oreille cassée.

III. - Le crime du professeur Meiser. (Suite.) Tous les êtres vivants, suivant l'opinion du professeur Meiser, sont des montres ou des organismes qui se meuvent, respirent, se nourrissent et se reproduisent pourvu que leurs organes soient intacts et huilés convenablement.

Compagnie du Richelieu

Compagnie du Richelieu - LIGNE DE LA VALLEE ROYALE entre MONTRÉAL et QUÉBEC... (régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières)

FABRIQUE VICTORIA

FABRIQUE VICTORIA POUR LES OUVRAGES EN FIL DE FER. A. BEGARIE FRERES, 16 mai 1866

AVIS SPECIAL

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 Cornhill, Londres. CAPITAL, £2,500,000 Sterling.

GRANDE EXCURSION

GRANDE EXCURSION A LA CELEBRE Riviere Sagouay ET AUX BAINS DE MER DE MURRAY BAY, CACOUNA ET TADOUSSAC! A commencer le MARDI Le 19 du courant.

Hotel Montarville

Hotel Montarville, Près du Quai du Bateau à Vapeur, LONGUEUIL, TENU PAR M. JOS. PATENAQUE.

Hotel Donegana

Hotel Donegana, Rue Notre-Dame, MONTREAL. DANIEL GALE, administrateur

J. D. LAWLOR

J. D. LAWLOR, Manufacturier et Marchand de MACHINES A COUDRE, invite respectueusement les personnes qui se proposent d'acheter des Machines à Coudre, à venir examiner l'assortiment étendu et varié de Machines de première classe qu'il a en magasin.

Immenses avantages.

LA MAISON MAGNAN ET ARCHAMBAULT, 115, Rue Notre-Dame. Invite respectueusement le public de Montréal et des campagnes à venir examiner son assortiment complet de marchandises d'été, qu'elle offre en vente à des prix très réduits.

Articles nécessaires pour

ARTICLES NECESSAIRES POUR la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

VOYAGE DE PLAISIR

VOYAGE DE PLAISIR A Laprairie. Durant les chaleurs de l'été, le vapeur Beaver, Capt Demers, fera des voyages de plaisir à Laprairie, tous les Lundis, Mercredis, Jedis et Samedis, à 10 heures du matin et sera de retour à 12 heures du soir.

IMPORTATION NOUVELLE

IMPORTATION NOUVELLE. J. B. GOURRE, Importateur et Fabricant de VAUTOUR ET D'AUTRUCHE DE FANTAISIE

ACADEMIE FRANCAISE & ANGLAISE

ACADEMIE FRANCAISE & ANGLAISE. NO. 170, RUE CADIEUX. MELLE BELISLE, tout en remerciant ses amis de l'encouragement qu'ils ont bien voulu donner à son école, désire ouvrir une nouvelle classe pour les jeunes demoiselles.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

BATRAU A VAPEUR

BATRAU A VAPEUR. CAPT. DEMERS. Un batteau à vapeur commencera Mardi, 20 Mai courant, à faire des voyages entre Laprairie et Montréal, aux heures ci-dessous, sans garantie de précision, jusqu'à avis contraire; tout fret sera payable en arrivant au port, si non, il restera aux charges, frais et risques du propriétaire.

RIEUTORD & De TONNANCOUR

RIEUTORD & De TONNANCOUR MARCHANDS-TAILLEURS. S'empresent d'offrir leurs sincères remerciements à leurs amis et au public en général pour le généreux encouragement qu'ils leur ont accordé, et profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils ont transporté leur établissement au No. 86, Rue Notre-Dame

P. A. DE GASPE

P. A. DE GASPE AUTEUR DES ANCIENS CANADIENS. A vendre chez les Libraires et à Ottawa chez l'Éditeur, GEORGE E. DESBARATS.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

L'ETNA : COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

L'ETNA : COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE. Revenu clair pour 1865... \$1,155,234 Recettes pour l'année fin. 1r juillet 66. 2,619,603

RIEUTORD & De TONNANCOUR

RIEUTORD & De TONNANCOUR MARCHANDS-TAILLEURS. S'empresent d'offrir leurs sincères remerciements à leurs amis et au public en général pour le généreux encouragement qu'ils leur ont accordé, et profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils ont transporté leur établissement au No. 86, Rue Notre-Dame

SACS DE PAPIER!

SACS DE PAPIER! - BROOKES ET FILLS vendent des Sacs de Papier imprimés et non-imprimés, à meilleur marché que partout ailleurs.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

NOBL PRATT

NOBL PRATT MEUBLIER ET SCULPTEUR, DE GOUT ET DE FANTAISIE, 39, Grande rue St. Laurent.

RIEUTORD & De TONNANCOUR

RIEUTORD & De TONNANCOUR MARCHANDS-TAILLEURS. S'empresent d'offrir leurs sincères remerciements à leurs amis et au public en général pour le généreux encouragement qu'ils leur ont accordé, et profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils ont transporté leur établissement au No. 86, Rue Notre-Dame

Dissolution de société.

Dissolution de société. La société existant sous le nom de M. ZACHARIAS & CIE, a été dissoute de consentement mutuel.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

AVIS

AVIS. La société existant sous le nom de M. ZACHARIAS & CIE, a été dissoute de consentement mutuel.

AVIS

AVIS. Le sousigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera, comme par le passé, le commerce de tabac, et qu'il aura toujours en mains un assortiment complet de cigares de premier choix, pipes, tabac, etc.

AVIS

AVIS. MM. HENRY GAUTHIER & OHS DESMARTEAU donnent avis que leur société ci-devant existant sous le nom de "G. Gauthier et Desmarteau" épiciers, a été et est dissoute à compter du neuf Mni courant au soir, de leur propre volonté; que M. Ohs Desmarteau est le seul chargé de régler les affaires de l'ex-société Gauthier et Desmarteau.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

HOTEL A LOUER

HOTEL A LOUER. - Un Hôtel, situé dans l'un des meilleurs centres de cette ville, à excellentes cour, avec hangers et remise, et jardin. On louera au gré du locataire, la barre seulement avec le logement, ou la maison entière et dépendances. S'adresser à ce bureau.

HOTEL A LOUER

HOTEL A LOUER. - Un Hôtel, situé dans l'un des meilleurs centres de cette ville, à excellentes cour, avec hangers et remise, et jardin. On louera au gré du locataire, la barre seulement avec le logement, ou la maison entière et dépendances. S'adresser à ce bureau.

HOTEL A LOUER

HOTEL A LOUER. - Un Hôtel, situé dans l'un des meilleurs centres de cette ville, à excellentes cour, avec hangers et remise, et jardin. On louera au gré du locataire, la barre seulement avec le logement, ou la maison entière et dépendances. S'adresser à ce bureau.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

Articles nécessaires pour

Articles nécessaires pour la saison. FILTRES POUR EAU DU DERNIER gout.

Yolla, médians, un faible échamillon des bionnés le docteur Meiser a cru résister sur l'Europe en inaugurant la dissociation de l'homme. Il a fait sa grande expérience en 1813 sur un colon français prisonnier, n'a-t-on dit, et condamné comme espion par un conseil de guerre. Malheureusement, il n'a pas réussi ; car j'ai acheté le colonel et sa botte au prix d'un cheval de remonte dans la plus sale boutique de Berlin. (A continuer.)

MERCREDI 8 AOUT 1866.

1ère Edition.

PAYEZ la taxe de l'eau le jour avant le QUINZE AGOUT courant et profitez de l'escompte de CINQ POUR CENT.

NOUBLIEZ PAS que le PREMIER de septembre prochain l'eau sera ARRETÉE partout où la dite taxe n'aura pas été payée. 2 août. Sf-273

Parlement Provincial.

RÉSIGNATION DE M. GALT.

Le ministère recule devant la réprobation publique.

LES DEUX BILLS DES ÉCOLES RETIRÉS.

CONSEIL LÉGISLATIF.

Ottawa, 7 août.—L'orateur prend son siège à 3 heures.

Plusieurs bills sont lus une troisième fois.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Ottawa, 7 août.—L'orateur prend son siège à 3 heures.

Cette après-midi le sol-gén. Langevin a proposé la seconde lecture du bill pour amender la loi d'éducation de la Bas-Canada.

Le Proc. Gén. McDonald a déclaré que le gouvernement faisait cette motion pour avoir l'occasion d'expliquer la nouvelle tournure qu'avait prise les choses.

Par suite de l'introduction du bill d'éducation par le Haut-Canada, le gouvernement avait résolu d'abandonner le sien.

En conséquence de cette détermination, l'hon. M. Galt a cru devoir offrir sa démission, qui a été acceptée.

Néanmoins, l'hon. Ministres des Finances continueront de prêter son concours pour faire adopter les mesures financières qu'il a entreprises.

C'est aussi l'intention de Son Excellence que la Session soit prorogée samedi.

L'hon. M. Galt a alors donné des explications.

Après différentes remarques, la motion du proc.-général a été adoptée.

Une troisième fois :

Bill pour incorporer la Caisse d'Épargne de la Société de Tempérance, Section St. Joseph de Montréal.

Une seconde fois :

L'hon. M. Cartier :—Pour amender la 29 Viet. chap. 27 relativement aux travaux en connexion avec la défense de la Province.

RAPPORT DU SOIR.

Après que M. Langevin eut proposé la seconde lecture du bill concernant l'éducation.

L'hon. J. A. McDonald dit que cette proposition lui fournissait l'occasion de donner à la chambre certaines explications.

Durant cette session, le gouvernement, en vertu d'un engagement, crut de son devoir de présenter un bill dont la seconde lecture était maintenant proposée.

On était certain que ce bill, s'il fut resté seul, aurait été soutenu par une majorité bas-canadienne, grâce à la libéralité éprouvée depuis longtemps des bas-canadiens.

Mais un autre bill a été présenté en faveur de la minorité catholique du Haut-Canada, et accordant à celle-ci les mêmes privilèges que ceux accordés à la minorité protestante du Bas-Canada.

Le gouvernement n'a pas de doute que ce nouveau bill sera opposé par une grande majorité du Haut-Canada et même par tous les membres haut-canadiens du cabinet, excepté lui-même.

(Ecoutez, Ecoutez.)

Si le bill du Bas-Canada fut resté seul, il le répète, la majorité l'eût soutenu.

Quant les deux bills ont été soumis à la Chambre, le gouvernement s'est dit convaincu que la majorité du Bas-Canada se trouverait obligée d'insister pour l'adoption simultanée de ces deux mesures.

Nous aurions vu alors, le malheureux spectacle d'une majorité bas-canadienne en conflit avec une majorité haut-canadienne, et ce conflit serait venu just au moment d'une séparation que la confédération est sur le point d'opérer.

Au lieu d'une double majorité nous aurions eu une double minorité.

Le gouvernement, après avoir considéré le tout avec la plus grande attention, s'est décidé à abandonner les deux bills.

La minorité du Haut et du Bas Canada se trouvera ainsi livrée à la générosité des majorités sectionnelles.

(Ecoutez, Ecoutez.) Il espère que son espoir ne sera pas déçu, et que la majorité protestante du Haut-Canada sera montrée généreuse dans sa force.

(Ecoutez, Ecoutez.) Le gouvernement en vient à cette détermination avec une peine profonde.

Cette détermination est l'objet d'un vif regret.

Elle a pour conséquence de priver le gouvernement de l'assistance de l'un de ses membres les plus capables et les plus distingués.

Le ministre des finances se voit obligé de résigner par suite d'engagements particuliers qu'il a contractés avec la minorité protestante du Bas-Canada, et cette démission a été acceptée par Son Excellence.

Il a le plaisir, cependant, d'annoncer que l'hon. Ministre démissionnaire continuera son appui au gouvernement, et qu'il lui donnera tout son concours dans les mesures financières qu'il a soumises à la Chambre.

En terminant, il informe la Chambre que vu ces circonstances, une prorogation du Parlement aurait lieu samedi prochain.

L'hon. M. Galt se leva ensuite et déclara que, tandis que des engagements particuliers le forçaient en honneur à résigner, il trouvait juste, sage et patriotique la décision que le gouvernement avait prise pour promouvoir les intérêts de la paix et de la concorde.

Il se réserve, néanmoins, le droit d'agir comme il l'entendra sur la question de l'éducation.

L'ajoute qu'il serait très dangereux de donner à la portion catholique du Haut-Canada de justes raisons de se plaindre. C'est pourquoi il n'a pas un mot de blâme à adresser au gouvernement. Seulement il doit dire que ses collègues Bas-Canadiens, au moins, n'ont pas montré la plus légère disposition à rompre l'engagement qu'ils ont contracté lors de la formation de la coalition. Il croit avoir dit ce que les choses en justice pour eux, et surtout pour le procureur général Est, l'hon. M. Cartier.

L'hon. J. S. MacDonald trouve sage la ligne de conduite adoptée par le gouvernement.

A la conclusion du débat sur le projet de Québec, il fit alors observer les maux qui résulteraient en entravant la majorité du Haut et du Bas-Canada de façon qu'elle ne pourrait intervenir dans les affaires auxquelles la minorité serait particulièrement intéressée.

Ses observations n'ont pas alors attiré l'attention du gouvernement, mais il voit aujourd'hui que ces prévisions se réalisent. Il prétend qu'il faudrait une législation bien extraordinaire pour ne pas placer invariablement des minorités à la merci, pour ainsi dire, des majorités.

Il ne craint pas qu'elle n'obtienne justice dans le Haut et le Bas-Canada. Il félicite M. Galt d'adopter la ligne de conduite qu'il vient d'adopter ; il félicite surtout les membres Haut-Canadiens, parce que leurs voix ont été entendues.

L'aspect de la confédération lui paraît maintenant moins alléchant. Il a toujours désiré établir l'harmonie entre les deux provinces.

La confédération étant indivisible, il ne voudrait pas avoir la responsabilité qu'elle fut adoptée par d'autres que les messieurs qui siègent sur les Bancs du Trésor.

La confédération pourra faire fiasco entre leurs mains. C'est ce qu'il pense ; mais si cela arrivait en d'autres mains, on pourrait l'attribuer à la mauvaise foi et au manque de sincérité.

L'hon. M. Cauchon regrette inopinément la tournure que les choses ont prise au sujet des écoles. Il regrette la résignation de M. Galt et la perte qu'éprouve le pays en étant privé de ses services.

Il est prêt à voter pour les amendements en faveur desquels le gouvernement s'était engagé lui-même en 1851 ; mais il ne veut pas briser tout le système en nommant deux députés surintendants. Ce serait une insulte à la race canadienne française que d'introduire dans un statut tant de défiance.

MM. Poupore et Donkin admettent que la minorité protestante du Bas-Canada n'avait jamais eu à se plaindre du surintendant actuel de l'éducation et qu'ils n'avaient aucune appréhension pour l'avenir ; ils prétendent qu'avec les changements constitutionnels proposés, il faut à cette minorité d'autres garanties.

L'hon. M. Dorion est flatté d'entendre l'adhésion qu'il n'y a pas de crainte à nourir au sujet de la tyrannie ou de l'injustice des canadiens français quand ils seront sous le régime de la confédération.

Mais il regrette que l'on ait pas eu cette bonne opinion à l'égard de ses compatriotes, avant d'exiger du ministre des finances l'engagement de forcer le cabinet de présenter un bill qui est une véritable insulte à l'adresse de la majorité du peuple bas-canadien.

Après avoir exigé un engagement écrit de la part de M. Galt, et la promesse écartée devant cette Chambre de M. le Procureur Général Est, il est un peu tard pour un député de Compton de venir exprimer sa confiance en la majorité Bas-Canadienne.

Deux points dans le bill étaient susceptibles d'objection.

L'un était l'appropriation de \$30,000 par année, sans que le parlement local eût le droit de contrôle sur sa distribution ; le second est la nomination d'un autre surintendant dans le Département de l'éducation, et la création d'un autre Conseil. C'est une grande erreur, même dans ses propres intérêts, d'accorder à la minorité de l'une ou de l'autre province des privilèges exceptionnels, qui excitent les préjugés et forment naître des sentiments hostiles chez les membres de la majorité, ce qui diviserait les deux populations en deux camps ennemis.

Il vaut beaucoup mieux que les minorités se contentent des majorités.

Il (Dorion) est opposé au bill d'éducation pour le Bas-Canada, mais s'il était adopté il insisterait et il mettrait toute l'influence qu'il peut apporter pour que la minorité catholique du Haut-Canada soit également favorisée.

L'hon. M. Brown est heureux de voir que le Bas-Canada soit débarrassé de cette nouvelle loi d'écoles séparées, et que le Haut-Canada, de son côté, le soit de cette mesure encore plus proposée par le député de Russell.

Il dit que la minorité protestante du Bas-Canada peut se confier aussi bien à la majorité catholique que la minorité catholique du Haut-Canada le peut vis-à-vis de la majorité protestante. Il n'y a pas plus de danger pour l'une que pour l'autre. Il termina son discours en faisant l'éloge du ministre démissionnaire.

Bien que son successeur pourrait amener des mesures financières qui s'accorderaient plus avec ses opinions, il doit dire, cependant, qu'il est difficile d'espérer que ce successeur jouisse de la même estime et soit vu avec la même faveur. (Applaudissement.)

La discussion fut continuée encore quelque temps, puis vint le projet d'émission de billets provinciaux de M. Galt. Ce dernier donna des explications importantes sur son projet d'émission.

L'émission de billets est limitée à \$8,000,000 pour laquelle somme il fera des arrangements avec la Banque de Montréal, et, en même temps, il lancera sur le marché des débiteurs jusqu'à concurrence de \$5,000,000, à 7 p. c. pour 2 ans, payables semi-annuellement. Il en lancera autant que possible pour satisfaire aux exigences. Si cela suffit, le gouvernement n'émettra pas de papier.

SÉANCE DU SOIR.

L'hon. M. Brown reprend les débats sur le projet d'émission. Il prétend que l'on peut se procurer tout l'argent nécessaire en émettant des débiteurs à 7 par cent.

L'hon. J. S. McDonald dit qu'il approuvait le nouveau projet financier, parce qu'il désirait en finir avec les créanciers étrangers, et qu'il valait mieux laisser notre dette entre les mains de notre peuple. Il est prêt à autoriser le gouvernement à émettre des billets jusqu'à concurrence de huit millions, ce qui suffira pour payer la dette flottante qui est sur le point d'échoir, et pour rencontrer les obligations qui échéent en Angleterre dans deux ans.

La discussion fut continuée encore quelque temps et les résolutions furent toutes adoptées sans division.

Le comité se leva et rapporta progressivement.

La Chambre s'ajourna à 11 h. 25 minutes.

Un nouveau vapeur, le *Chambray*, sera régulièrement le trajet entre Québec et le Saguenay ; il n'y a pas un seul passager plus grand nombre des passagers.

Nos lecteurs liront sans doute avec un vif intérêt nos débats parlementaires d'aujourd'hui.

La résignation de M. Galt a pris tout le monde par surprise. Le public doit être anxieux de connaître toutes les explications qui ont été données au sujet de cette résignation.

COUR DE POLICE.—7 août.—Mary McGowan, vol d'argent à Philip Dwyer.

COUR DU RECORD.—31 prisonniers furent traduits devant cette cour : Joseph Wolfe, troublant la paix publique sur la rue Dorchester, \$2 ou 15 jours de prison ; John Gall, assaut sur la police, \$5 ou 1 mois de prison ; Julia Wray, Bridget McGrath et Mary O'Hara, ivresse et vagabondage, \$5 ou 1 mois de prison ; James Brimmer, pour vendre des patates dans les rues sans licence, \$5 et les frais ou 1 mois de prison ; J. Bte. Langovin, même offense, \$2 ou 15 jours de prison ; David McGowan, même offense, \$2.50 ou 15 jours de prison.

COMMERCÉ.

Montréal, 7 août.

Fleur par qrt de 196 lbs.—La Supérieure extra est de 7.50 à 8.00 ; extra \$6.75 à 6.80 ; Fancy 6.50 à 6.90 ; Supérieure de blé du Canada 5.70 à 5.80 ; Supérieure de blé de l'ouest 5.65 à 5.70 ; Supérieure des marques de la cité, nominale, 5.75 à 5.80 ; fleur de l'État de l'ouest nominale ; Supérieure No. 2 5.125 à 5.30 ; belle, 4.75 à 4.97 ; moyenne 4.20 à 4.65 ; recompos, 3.75 à 4.00 ; fleur en poche 3.00 à 3.20 par 112 lbs.

Farine d'avoine par qrt de 200 lbs.—Vendue de 4.75 à 5.00, selon la qualité.

Blé par sac de 60 lbs.—Blé du printemps du H.-Canada à 1.275 ; blé des États de l'ouest, no, 1/2 nominal.

Pois par 60 lbs.—Aucune transaction. Prix nominal de 15 à 17 1/2.

Blé d'Inde pa. 56 lbs.—Dernières ventes en quantité à 55c.

Avoine par 32 lbs.—Dernière vente du H.-C. à 35c.

Alcalis par 100 lbs.—Marché plus haut ; Potasse, première qualité, à 5.70. Inférieures, 5.25 à 5.30. Perlime, 7.90 à 7.10.

Lard par qrt de 200 lbs.—Aucune transaction en gros.

Beurre par lbs.—Frais de choix de 17c à 18c ; ordinaire de 16 à 17c.

Froage par lb.—Nouveau vendit à 114 ; de manufacture à 12c.

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York, 7 août.

Fleur.—Reçu 15,777 qts, marché lourd et de 10 à 25c plus bas ; ventes 4,900 qts ; 5.00 à 7.25 super de l'État, 6.65 à 8.05 pour extra ; 8.10 à 9.40 pour choix de ; 5.50 à 7.25 pour supérieure de l'ouest ; 6.80 à 8.40 pour commune à ordinaire extra de l'ouest, et 8.00 à 9.40 pour commune à bonne marque d'exportation extra H. O.

Fleur canadiennes.—Approvisionnement limité. Marché lourd et nominal. Fleur de seigle—tra, tranquille. Blé—recettes 1,508 mts ; marché lourd et de 2c à 3c plus bas pour les qualités inférieures ; ventes 5,000 mts ; nouveau blanc du Tennessee à 2.85. Seigle—lourd ; 75 à 85c pour de l'ouest ; 1/6 pour de l'État, et 1.10 pour du Canada.

Orge—lourde. Blé d'Inde—recettes 330,744 mts ; marché un peu plus facile avec des affaires modérées ; ventes 100,000 mts ; 73c pour endommagé ; 76 à 78c pour inférieur ; 79 à 80c pour bon mêlé de l'ouest, et 1.05 pour blanc de l'ouest. Avoine—recettes 93,478 ; ventes 32,000 mts ; 39 à 43c pour de Chicago ; 41 à 47c pour de Milwaukee ; 50 à 55c pour de Iowa ; 55c pour de Jersey, et 60c pour de l'État. Lard—ouvert plus ferme mais fermé lourd ; ventes 5,750 qts ; de 31.50 à 31.65 pour nouveau ferme, 31.60 régulier, et 29.50 à 30.00 pour le vieux du. Saindoux—tranquille et ferme. Coton—lourd, 36c middling uplands.

2ème Edition.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

BULLETIN FINANCIER.

New-York, 8 août.—Or ouvert à 148 1/2.—Change sterling pour or à S. Greenbacks—achetés à 32 1/2 et vendu du 32 à 32 1/2. Argent—acheté à 4 1/2 de dis.

CANFIELD DORWIN ET CIE.

Dernières nouvelles européennes par le câble transatlantique.

ARRIVÉE DU S. JAVA.

New York, 8 août.—Les journaux du matin publient la dépêche suivante arrivée par le câble transatlantique :—

London, dimanche, 5.—Avant que l'armistice ait été signé par la Bavière, l'armée prussienne s'est avancée rapidement et s'est assurée une bonne position.

Conformément à une entente, les prussiens occupent Wurzburg, mais les bavariens retiennent la forteresse de Mayence. Durant les trois derniers jours les autrichiens se sont répandus dans le Tyrol au nombre de 40,000.

La marine italienne doit être réorganisée. Un nouvel emprunt italien de 350,000,000 a été ordonné.

La choléra augmente en Angleterre.

Les consolidés sont à 87 1/2 par argent.

New York, 8 août.—Le steamer Java de Liverpool le 28 et de Queenstown, le 29, est arrivé. On a remarqué, le 28 juillet, que le câble transatlantique opérait avec plus de rapidité.

Le gouvernement a donné avis dans les chambres communes de son intention de renouveler la suspension de l'acte d'habec corpus en Irlande.

Le gén. Michael Gleeson, de l'armée américaine, a été relâché de prison, à condition qu'il quitterait le pays. Le premier armistice expirait le 27 juillet, mais il a été continué depuis jusqu'au 2 août, et ensuite jusqu'à quatre semaines. Les préliminaires de la paix ont été signés et ont été adressés à Vienne par y être ratifiés par l'empereur d'Autriche.

Les états secondaires n'ont pas été compris dans l'armistice, et les hostilités entre eux et la Prusse se continuent.

Saratoga, 7 Août.—Un incendie a éclaté à 11 heures, ce soir, et a détruit pour \$80,000 de propriétés, y compris l'hôtel Columbian.

Depeches Speciales.

Québec, 7 août.—Les hôtels sont remplis de promeneurs.

Il y a maintenant trois steamers qui vont aux eaux salées, et qui transportent régulièrement des voyageurs de Québec aux ports d'en bas. Les prix de passage sont beaucoup moins élevés qu' auparavant.

Ottawa, 7 Août.—Il est rumour que l'hon. M. Howland remplacera M. Galt simplement

comme un homme dévoué (tenait lieu) M. Rankin deviendrait ministre général des postes.

DESHONNEUR NATIONAL.

Les cris d'alarme de M. Cauchon et surtout les protestations énergiques du clergé ont fait élever une crise au sein du gouvernement.

Nous étions occupé, hier, à lire une nouvelle Jérémade de M. Cauchon, qui s'écriait, au milieu des sanglots et des imprécations : " il est trop tard, " lorsque la rumeur publique nous apporta la nouvelle étonnante que M. Galt avait résigné et que le honteux bill de M. Langevin sur l'éducation, avait été retiré.

Quel spectacle dégoûtant !

Jamais événement n'a donné une idée plus triste et plus juste en même temps de l'incapacité et de la servilité de la majorité parlementaire qui nous déshonore.

Dénué de jugement, de tout sentiment d'honneur et d'indépendance, elle accepte secrètement dans l'espace de cinq minutes, une mesure qui depuis plusieurs mois, était le sujet des délibérations du gouvernement.

M. Cartier lui avait dit : " Allons mes moutons il faut que vous acceptiez cela, c'est bon, c'est excellent, " et les moutons avaient dit : Amen.

Quand les protestations arrivent, quand on leur dit que cette mesure stupide renferme le déshonneur de leur race, ils sont tout surpris, tout bébétés, ils ne peuvent croire ce qu'on leur dit ; M. Cartier a dit que c'était bon.

Mais M. Cartier épouvanté lui-même, cède à la pression du clergé, il met M. Galt à la porte et annonce à ses moutons qu'il retire le bill. " Mais dites donc, maître, s'écrient nos moutons, il n'est donc pas bon votre bill ! Oh ! nous nous n'en voulons pas. " Et voilà comment les choses se passent au sein de notre législature ! Voilà les hommes qui ont entre les mains l'honneur et les destinées de leur pays ! Voilà les hommes qui après avoir prêté serment à la constitution de leur pays, la mettent en pièces sans consulter le peuple, dont ils ne sont que les mandataires ! Indignes esclaves qui ne savent pas que la honte dont ils se couvrent rejallit sur toute la nation, qu'ils apposent le stigmate de l'infamie sur le front de leur race ! Est-il étonnant après cela que les anglais nous traitent de race inférieure et proclament que les canadiens ne sont bons qu'à faire des charrieurs d'eau ? Mais quand donc le peuple à bout d'humiliations et d'ignominies, ira-t-il, le fouet à la main, chasser ces hommes honteux du temple où ils trafiquent et se jouent de son honneur national ? Quand donc aura-t-il assez de cœur pour sortir de la fange où l'ont tassé ?

Rejoignons-nous pourtant de ce que le gouvernement n'ait pas eu le temps de faire passer cet odieux bill de l'éducation et de consumer son œuvre d'infamie, félicitons ceux qui ont eu le courage de briser cet anneau à notre chaîne d'humiliations.

Mais il n'en est pas ainsi de la mesure flétrissante qui accorde aux douze comtés protestants du Bas-Canada des privilèges et humiliations pour nous. " Malheureusement il est trop tard, dit M. Cauchon, et le stigmate national restera éternellement gravé au front de la constitution, et nos descendants en voyant dans l'enceinte de notre législature, ces douze privilégiés, uniquement parce qu'ils parlent la langue anglaise, et nous accusent éternellement par leur privilège même de vouloir les absorber et les écraser, nous reprocheront cette sanglante et perpétuelle injure à notre histoire, à notre générosité et à notre esprit de justice. Pour moi, quelques sacrifices d'opinion que je sois prêt à faire pour mes amis, je ne mettrai jamais la main à l'incrustation de cette dégradante inscription sur le portique du monument national ! " Nous aimons à citer M. Cauchon, parce qu'on ne l'accusera pas, celui-là, d'exagérer les choses par esprit de parti, et parce que sur lui retombe en grande partie la responsabilité des humiliations dont il se plaint.

Mais ne connaissant-il pas la servilité, les préjugés et l'ignorance de cette majorité qu'il dénonce aujourd'hui avec tant d'emportement ? Ne savait-il pas que pour satisfaire ses viles passions, rien ne l'arrêterait dans la voie du déshonneur ? Pour nous une chose nous surprend, vraiment c'est que M. Dorion et ses amis la traitent comme si elle était capable d'une pensée sérieuse d'un sentiment d'honneur et d'indépendance. Nous n'avons pas de conseil à donner à l'opposition, mais il nous semble qu'elle ne devrait jamais lui répondre autrement qu'en lui jetant à la figure le mot que Victor Hugo prête à Cambonne, lorsque les Anglais le sommèrent de mettre bas les armes. " Nous croyons que c'est la seule chose qu'elle est susceptible de comprendre. Pour terminer la comédie, M. Dorion devrait proposer à la fin de la session que tous les partisans du ministère soient renfermés dans l'asile de Beauport pour le reste de leurs jours. Ou plutôt afin de les faire voter eux-mêmes en faveur de cette motion il ferait mieux de la faire proposer par M. Cartier.

Nous n'avons pas le courage d'insister plus longtemps sur les événements, dont le siège du gouvernement est le théâtre, nous voulons seulement avant de terminer poser une question. Croit-on qu'il y a un autre peuple au monde qui contemplerait avec autant d'indifférence le spectacle de sa dégradation ? Combien la nation française, la nation anglaise même auraient-elles fait de révolutions depuis l'enfancement de la Confédération jusqu'à ce jour ? Prenons les Anglais de notre pays, croit-on qu'il monterait autant de résignation et d'apathie, s'ils étaient à notre place ?

Ceux qui brûlaient le parlement et lancaient des œufs pourris à la figure de Lord Elgin, parce que l'on voulait indomiser les Canadiens des pertes de la rébellion, que ne feraient-ils pas, si on les traitait comme on nous traite en ce moment ? Ah ! il y a de longtemps qu'ils auraient cubé leurs représentants dans les chaudières de l'Ottawa.

Nous avons souvent entendu parler des troupes de 37 et 38 ; mais vraiment nous sommes portés à croire quelque fois que c'est une fable, car enfin un peuple de dégénérer pas à tel point en aussi peu de temps. Il est vrai que nous n'avons plus de Papineau.

Il est mieux bien entendu qu'il en soit ainsi, et certes nous serions un des premiers à sauver nos représentants des dangers auxquels ils s'exposent, mais s'il reste encore au peuple un peu de patriotisme et d'honneur, il devrait manifester de quelque manière, qu'il ressent les ignominies dont on l'accable. Ce fanbourg Québec, par exemple, si français, si patriote, ne devrait-il pas montrer qu'on le calomnie, quand on dit qu'il n'a plus de cœur ? Pourquoi par exemple n'irait-il pas saluer nos représentants à leur retour d'Ottawa au son du tambour et du sifflet ? On prétend qu'il n'existe plus et que c'est pour cela qu'on se s'en occupe

plus, il prouverait que c'est un mensonge. N'est-ce pas là une bonne idée ? Qu'il y pense ! S'il l'accepte, nous lui promettons d'être un des chefs d'orchestre.

L'article précédent était écrit, lorsque la *Minerve* nous est arrivée avec un de ces articles qui le feraient d'échirer partout en moqueries, si la plupart de ceux qui la lisent n'étaient pas, comme elle, aveuglés par les préjugés et l'esprit de parti. Elle qui n'avait pas encore dit un mot contre le bill de M. Langevin et qui certes n'aurait jamais ouvert la bouche pour le blâmer, s'il eût été accepté, elle se permet la fanfaronnade de la désapprobation, maintenant qu'il est rejeté. Mais ce qu'il y a de plus révoltant elle a l'audace de féliciter M. Cartier de son courage et de vanter la position qu'il a pris sur cette question. Elle va jusqu'à dire que M. Cartier n'a pas reculé d'un pouce quand il s'est agi d'affirmer nos droits. Eh ! bien après de pareilles énormités, si la *Minerve* a des lecteurs assez bêtes pour y croire nous ne savons pas s'il ne vaudrait pas mieux abolir le journalisme en Canada. Car enfin lorsque les faits sont si évidents, lorsque les discours de MM. Galt et Macdonald sont là pour attester que depuis longtemps l'intention bien arrêtée de MM. Cartier et Langevin était d'accomplir les promesses que M. Galt avait faites aux protestants du Bas-Canada ; lorsqu'enfin il est si évident qu'ils n'ont fait que céder à la nécessité la plus impérieuse, nous ne comprenons pas qu'on puisse mentir si effrontément.

Nous comprenons que la *Minerve* soutenu et inspiré par des hommes que le gouvernement tient sous sa main ne puisse être indépendante, mais elle devrait au moins mettre un peu plus de décence dans le mensonge et l'hypocrisie. A-t-elle, par exemple, dit un mot contre la mesure infâme concernant les douze comtés protestants ? Et pourtant cette mesure n'est-elle pas aussi injuste aussi honteuse pour nous que le bill Langevin ? Ah ! sans doute, si la majorité parlementaire pouvait renverser son vote et faire disparaître cette flétrissure de notre constitution, elle applaudirait et trouverait moyen de brûler encore de l'encens au nez de M. Cartier. Mais la *Minerve* proteste contre une mesure présentée par ceux qui pourraient lui refuser le foin et l'avoine, quand bien même cette mesure serait remplie de monstruosités et d'horreurs ! Ah ! jamais, jamais.

L. O. DAVID.

—La procession de l'Union des sociétés a été favorisée aujourd'hui par une magnifique température.

On ne doit pas oublier son concert de ce soir, à la Salle Bonsecours. On nous assure que l'on a eu le soin de préparer toute chose pour s'assurer un succès musical complet.

—L'affaire Lamirande a été renvoyé au 14 courant. Plusieurs autres témoignages seront alors entendus, et on aura aussi de nouveaux documents à soumettre.

—Un mulâtre, arrivé de Buffalo, a été arrêté sous prévention d'avoir empoisonné quatre des chevaux de la batterie du colonel Hoste, artillerie royale.

Ohio, 13 jour.

CHER MONSIEUR.—C'est avec plaisir que je recommande l'usage de votre tue-douleur (PAIN-KILLER). Il est indispensable dans un ménage. J'en fait usage, dans ma famille, depuis trois ans, et toujours je l'ai trouvé un remède sûr contre le Choléra Morbus, les douleurs dans l'estomac, Diarrhées et toutes autres douleurs semblables. Chaque famille devrait en avoir.

Respectueusement,</

T. THOMPSON, Agent Canadien-Français à Montréal, et Agent pour la vente dans les autres parties du Canada, de l'EXTINCTEUR, Pompe à Incendie portative et fonctionnant d'elle-même.

Les Messieurs du Clergé, les Directeurs et Directrices de maisons d'Éducation ou de Charité, les Fabriques de Paroisses, les Conscils Municipaux, les Compagnies de Bateau à Vapeur, les Propriétaires de Fabriques ou d'Usines, et le public généralement sont humblement priés d'adresser leurs commandes, soit par lettre ou autrement à T. THOMPSON, No. 22 rue St. Gabriel qui s'empresse de leur transmettre par le retour de la maille, les renseignements demandés.

AVIS SPECIAUX LES DAMES qui désireraient acheter de la soie et autres marchandises à bon marché, feraient bien de rendre une visite à James Morison, où elles trouveront un grand avantage en achetant argent comptant.



Le Souffrageur donne avis au public qu'il ne sera responsable pour aucune dette contractée en son nom par quelque personne que ce soit, à moins d'une autorisation écrite et signée de sa main.

PHARMACIE CANADIENNE COIN DES Rues Craig et St. Lambert Les Docteurs DESJARDINS & QUEVILLON ont l'honneur de publier qu'ils ont ouvert une Pharmacie dont l'étendue leur permet d'espérer une large part du patronage public.

LE PAIN KILLER!! (Tue-Douleurs) guérit les rhumes subits, les enrhumements, la dyspepsie ou l'indigestion, les crampes et les douleurs d'estomac, les dérangements d'intestins, les coliques de peintres, le choléra asiatique, la diarrhée ou la dysenterie.

LE GRAND REMÈDE ANGLAIS. — Célèbre Pilule de Sir James Clarke, pour les femmes. Cette médecine inappréciable ne fait ni mal à l'estomac, ni à la constitution des femmes.

W. A. CURRY, Agent de Biens-Fonds et Comptable (AGENCIER POUR TERRES ET MAISONS), Près sur Propriétés Foncières.

Dr. COLBY, Ombre monsier, — Je suis heureux de vous informer de l'effet admirable de vos pilules Anti-Cancer et Toniques, dans la guérison de mon épouse.

GARAND et FROCHETTE, NOTAIRES, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel (Entrée par la rue St. Gabriel).

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, Chirologue et Psychométriste anglaise, qui a émis les prévisions du Vieux Monde, résida momentanément à Hudson, New-York.

Avis au Public ON TROUVERA CHEZ M. OVIDE HOULE, 544, — RUE STE. MARIE, — 544, —

HUILLE DE CHARBON A 25. LE GALLON AU DÉTAIL. Une réduction libérale sera faite à toute personne qui achètera un ou plusieurs quarts; chaque quart sera pl. in.

AVIS. Le Souffrageur donne avis au public qu'il ne sera responsable pour aucune dette contractée en son nom par quelque personne que ce soit, à moins d'une autorisation écrite et signée de sa main.

A VENDRE à bon marché, UN MAGASIN DE CONFISEUR, le propriétaire devant laisser le commerce. S'adresser au No. 449, RUE CRAIG.

GRAND PIQUE-NIQUE DANS L'ISLE GROS-BOIS. Le Bateau à Vapeur BEAVER, Capt. M. Demers, partira de son quai

Province du Canada, COUR DE CIRCUIT. District de Montréal. (No. 2015.) George Hawlett, Demandeur, vs Elizabeth Spool, Défenderesse.

SOCIÉTÉ DE BIENVEILLANCE DE ST. PATRICE. 3ème PIQUE-NIQUE ANNUEL, A L'ISLE BOUCHARD. Vis-à-vis le Village de St. Sulpice.

LEUR DEMANDE UN FERBLANTIER DE PREMIÈRE CLASSE qui sera rétribué selon ses capacités. S'adresser à E. CHANTELOUP, No. 587 rue Craig.

MUSSELINES DE LAINES ET BARRÈGES. — Ce qui reste de l'importation du printemps de ces marchandises doit être vendu sans réserve.

MOULIN à robes pour voyages au bord de la mer, etc. — D'autres catalogues viennent d'être reçus; 34 (sept sous) la vergo. Les dames sont respectueusement invitées à venir voir cette étoffe.

MOULIN à robes pour voyages au bord de la mer, etc. — D'autres catalogues viennent d'être reçus; 34 (sept sous) la vergo. Les dames sont respectueusement invitées à venir voir cette étoffe.

MOULIN à robes pour voyages au bord de la mer, etc. — D'autres catalogues viennent d'être reçus; 34 (sept sous) la vergo. Les dames sont respectueusement invitées à venir voir cette étoffe.

MOULIN à robes pour voyages au bord de la mer, etc. — D'autres catalogues viennent d'être reçus; 34 (sept sous) la vergo. Les dames sont respectueusement invitées à venir voir cette étoffe.

VENTE A L'ENCAN. PAR SAMUEL & Cie. VENTE DE MEUBLES DE MENAGE. Les sousignés vendront à leurs magasins, No. 558 rue Craig, près de la côte de la Place d'Armes,

ACHILLE SOULACROIX, DOCTEUR MÉDECIN, ET CHIRURGIEN FRANÇAIS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS. Licencié es-lettres et licencié es-sciences physiques.

LE PROFESSEUR A. B. SPINNEY, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

LAURENT, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs.

VENTE A L'ENCAN. PAR L. DEVANY. Dernière vente importante DES MEUBLES DE JACQUES & HAY. Lo sousigné vendra dans ses salles, No. 139, grande rue St. Jacques, SAMEDI APRES-MIDI, le 11 août, tous les magnifiques MEUBLES EN NOYER NOIR maintenant dans le magasin, comprenant: — Meubles pour Salon, Salle à Dîner et Chambre à Coucher, Tapis, Services à Dîner et à Thé, en Porcelaine et Vaiselle galvanisée.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

J. G. KENNEDY. Ses habillements pour DOUZE DOLLARS est bien le meilleur marché qu'on puisse avoir. Ils sont faits d'étoffes les plus à la mode et sont convenables pour la présente et future saison.

R. R. R. LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

LES REMÈDES UNIVERSELS. RADWAY'S READY RELIEF! (Soulagement prompt de Radway) Il guérit instantanément les Douleurs! ET C'EST UN PRÉVENTIF POSITIF

COMPAGNIE DE Navigation Canadienne DE L'INTERIEUR. LIGNE DE LA MAILLE ROYALE POUR Beauharnois, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

Le magnifique Vapeur en fer PASSPORT Capitaine R. KELLEY, Laissera le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures a. m., et LACHINE à l'arrivée du convoi, partant de la STATION BONAVENTURE à MIDI, Jeudi, 9 août, pour HAMILTON et les PORTS INTERMÉDIAIRES, et faisant connexion à Prescott et Brockville avec les convois de la CITE D'OTTAWA, de KEMPTVILLE, PERTH, ANAPRIOR, etc., et à TORONTO ET HAMILTON.

Le service de cette ligne est des plus complets, et les avantages qu'elle offre aux voyageurs sont supérieurs à ceux des autres lignes. Le Frêt est pris à des taux excessivement bas, et l'on donne le taux de transit complet sur le chemin de fer Grand Occidental.

Marchands à commission pour produits, épicerie et liquors, enseigne du quart de fer, Bâisses Yong, Montréal, Nos. 86 et 88, rue McGill, nos 99 et 101 rue des Sources Grises, auront toujours en magasin: Farine en quart et en sacs, blé d'Inde et farine de blé d'Inde, haris, beurre, fromage, jambon, épaves, etc.

BAZAR DE LA SOCIÉTÉ ST. VINCENT-DE-PAUL CONFÉRENCE ST. JOSEPH. DANS LES SALLES DE LA MAISON D'ÉCOLE, RUE DE L'ÉCOLE, Près de la rue Lamontagne.

Le Bazar aura lieu le 20 courant pour se continuer les soirs suivants. Une quantité d'objets d'art, etc., seront offerts à la générosité publique.

VOYAGE DE PLAISIR A TERREBONNE. Le vapeur TERREBONNE laissera son quai à Montréal, MÉRÉDIE, le 15 Août 1866, à 84 heures du matin, pour se rendre à Terrebonne, arrêtant à Boucherville, Varennes, Lachine, et retournera à Montréal le même soir.

LES MÉDICINS ne s'accordent pas sur cette question. Notre opinion à nous, c'est que le CHOLÉRA ET CHOLÉRA ne s'étend qu'aux personnes qui ont été dans des cabinets d'aisance où ont passé des cholériques ou qui couchent dans des lits entachés d'excréments de ces malades, PEUVENT PRENDRE LA MALADIE.

COMMME BOISSON POUR FACILITER LA DIÉTÉ, LE RADWAY'S READY RELIEF, mélé à de l'eau, n'a pas son égal au monde. Les voyageurs devraient toujours en avoir une bouteille sur eux.

Pour usage général. Chaque famille devrait avoir le RADWAY'S READY RELIEF chez soi. Dans toutes les maladies subites ou les accidents, il donnera un soulagement immédiat.

PREVENIR OU GUERIR LA FIÈVRE JAUNE, LA FIÈVRE DE NAVIRE, LA ROUGEOLE, RHEUMATISME, NÉVRALGIE, MAUX DE TÊTE, MAL DE DENTS, Rhumes de Cerveau, Rhumes de Gorge, Enrouements, l'Influenza, la Diphtérie, et le Croupé.

PRIX : 25 CTS LA BOUTEILLE. N. B. — Demandez toujours le RADWAY'S READY RELIEF, su qu'il y a sur le marché plusieurs contrefaçons et imitations de ce remède sans pareil; elles sont l'œuvre d'agents autrifiés à notre service.

AVIS. Les soussignés se sont associés sous le nom et raison de McKenna & Sexton, comme FLOMBERS, POSEURS DE TUYAUX DE GAZ ET AJUSTEURS D'ENGINES.

AVIS. Les soussignés se sont associés sous le nom et raison de McKenna & Sexton, comme FLOMBERS, POSEURS DE TUYAUX DE GAZ ET AJUSTEURS D'ENGINES.

**Acte concernant la Faillite 1864.**

**DANS L'AFFAIRE DE Elzear Bourassa, LA PRAIRIE, FAILLI.**

Les créanciers de la faillite sont par le présent notifiés qu'il a été fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, en indiquant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

A. B. STEWART, Syndic Officiel. 2s-267.

**ACTE DE FAILLITE DE 1864**

**DANS L'AFFAIRE DE James Mavor, Montréal, FAILLI.**

Les créanciers de la faillite sont par le présent notifiés qu'il a été fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, en indiquant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

A. B. STEWART, Syndic Officiel. 2s-275.

**ACTE DE FAILLITE 1864.**

**DANS L'AFFAIRE DE LEONIDAS H. DAVIDSON et AUGUSTUS R. DAVIDSON, faisant commerce sous le nom et raison de Davidson et Cie, Montréal, FAILLIS.**

Les créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau du syndic soussigné, No 21 rue St. Sacrement, en la cité de Montréal, MARDI, le 21ème jour d'août courant, à DEUX heures p.m., pour l'examen public des faillites et l'arrangement de leurs affaires généralement.

La faillite est notifiée d'être présent.

A. H. STEWART, Syndic officiel. 2s-275.

**ACTE DE FAILLITE 1864.**

**DANS L'AFFAIRE DE THOMAS O. SAUNDERSON et CHARLES E. SAUNDERSON, faisant commerce sous le nom et raison de Saunderson et Cie, Montréal, FAILLIS.**

Les créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau du syndic soussigné, No 24 rue St. Sacrement, en la cité de Montréal, MARDI, le 21ème jour d'août courant, à ONZE heures a. m., pour l'examen public des faillites et l'arrangement de leurs affaires généralement.

Les faillites sont notifiés d'être présent.

A. B. STEWART, Syndic officiel. 2s-275.

**G. W. WILLIAMS ET CIE., MANUFACTURIERS DE MACHINES A COUDRE, MONTREAL.**

Nous invitons respectueusement ceux qui veulent acheter des MACHINES A COUDRE de venir examiner celles fabriquées par nous dans cette ville.

Nos MACHINES A COUDRE à fil double (vendues de vingt-cinq dollars et au-dessus) n'ont pas de compétition tant au bon marché qu'à la qualité.

Nos MACHINES MANUFACTURÉES convenables pour boutiques de tailleurs et de cordonniers, ont été considérées, par ceux qui en ont fait l'expérience, comme n'ayant pas de rivales.

Nous attirons spécialement l'attention des manufacturiers sur nos Machines faites d'après le système de Singer (machines à coudre de Singer No. 2) et les patrons de Howe B et C.

Toutes les machines sont garanties.

Agents demandés dans toutes les parties du Canada, auxquels de bons gages seront accordés.

C. W. WILLIAMS ET CIE., Bureau : No. 65 grande rue St. Jacques. 21 juillet. q et bh-1m-263.

**Déménagement DE LA MAISON P. B. GAUTHIER.**

M. P. B. GAUTHIER a l'honneur d'annoncer à tous ceux qui ont bien voulu l'honneur de leur bienveillant encouragement, ainsi qu'il a publié de la ville et des campagnes, qu'il a transporté son établissement au

No. 130, RUE ST. PAUL, AU NO. 109, RUE NOTRE-DAME, 1er Magasin à l'Est des bâtiments de l'Institut Canadien.

Les dimensions de son nouvel établissement lui ont permis d'augmenter considérablement son fonds de commerce, et il mènera du front trois branches d'affaires parfaitement distinctes, le tout sur un pied qui ne laissera rien à désirer.

On trouvera constamment à ses comptoirs un assortiment à la fois varié et complet de tout ce qui constitue le fonds de commerce d'une maison de première classe, ainsi que les produits les plus modernes et les plus délicieux de l'industrie manufacturière.

Le département des harles faits, installé dans les magnifiques salles du second étage, embrasse toutes les variétés d'habillements pour hommes et enfants, le tout fabriqué par des ouvriers de première classe.

Un coupur habile sera constamment à la disposition des messieurs qui voudront bien laisser leur commande.

Madame P. B. Gauthier présidera au département de la confection des modes pour dames, et elle ose espérer que ses efforts pour rencontrer les exigences de ses bienveillantes patronnes seront couronnés de succès.

Elle recevra régulièrement les journaux de modes de Paris et des grandes capitales européennes et ne tiendra que des articles d'un goût irréprochable.

M. et Madame P. B. Gauthier profitent de la circonstance pour remercier les généreux encourageurs dont le public a bien voulu jusqu'ici les gratifier, et pour lui assurer qu'ils ne laisseront pas échapper une seule occasion de mériter de plus en plus ce bienveillant patronage.

12 mai 1866. juo-207

**Seule Ligne Quotidienne D'EXPRES AMERICAIN**  
De Montréal à Ogdensburgh, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.

Les Vapeurs nouveaux à deux Etages EMPRES, LORD ELGIN, CAPT. J. H. DEWITT.  
WA Charlebois.

L'un des bateaux ci-dessus partira du Bassin du Canal TOUS LES MATINS (dimanches exceptés) à 7 heures et de LACHINE à l'arrivée du convoi de 9 heures, qui part de la Station Bonaventure pour OGDENSBURGH et PRESCOTT, arrivant à Georgetown, Cornwall et les ports intermédiaires, faisant connexion avec les splendides vapeurs des lacs, ONTARIO, BAY STATE et CATAWAG, qui font connexion exacte avec toutes les lignes de chemin de fer de l'Ouest sur les rives nord et sud du lac Erie, pour toutes les places au sud et à l'ouest, et par bateau à vapeur directement de Buffalo à Cleveland, Detroit, Milwaukee, Chicago, et les ports intermédiaires.

Des billets sont en vente pour les parours sont vendus par H. ST. DENIER, 93 (nouveau numéro) Grande Rue St. Jacques, ou au hôtel, par G. C. McFALL, Agent de billets, Bassin du Canal, ou par OWEN LYNCH, Agent. Nos 55 et 56, rue de la Commune. 10 mai 1866. pls-210

**Compagnie de navigation de BEAUMARIS, CHATEAUGUAY et HUNTINGDON (Limitée).**  
Le vapeur SALABERRY, qui a été complétement réparé à neuf dans le cours de l'hiver dernier, reprendra à l'ouverture de la navigation ses voyages réguliers, partant de Montréal tous les mardis et vendredis, à 2 heures p.m. et de Lachine à l'arrivée du convoi de 5 heures p.m. arrivant à Beauharnois, St. Thimothé, Valleyfield, Côteau Landing, Port Lewis, St. Armand, Lancaster, Summerville, Cornwall, St. Régis et Dundee.

Au voyage de retour elle partira de cette dernière place, tous les lundis et jeudis, à 4 heures a.m., arrêtant aux endroits ci-dessus mentionnés en descendant, ainsi qu'au Côteau de la Lac et aux Cédres, et arrivant de bonne heure à Montréal dans l'après-midi des mêmes jours.

Ce vapeur sera commandé par son ancien capt. M. C. B. Dewitt, marin de grande expérience, dont la parfaite reconnaissance du trafic de cette route, et des maîtres si pleins d'urbanité et de politesse pour les voyageurs confiés à ses soins, lui ont gagné l'estime générale, et sont une ample garantie que rien ne sera négligé pour assurer le confort et la sécurité des voyageurs que patronnera le bateau commandé par le Capt. Dewitt.

**ALMANACH COMMERCIAL DE MONTREAL**

**CHAUMURES.**  
DANIEL HARMER, 160, rue St. Laurent.  
Fabricant et marchand de botons et souliers et de caïra de toutes descriptions.

**CHIMISTE.**  
HENRY R. GRAY, CHIMISTE ET PHARMACIEN, No. 144, Grande Rue St. Laurent, Montréal. Etabli en 1859.

**FERRONNIER ET PLOMBIER.**  
St. GEORGE et DRAPEAU, Ferronniers et Plombiers, FERRONNIERS ET APPAREILS A GAZ, 1-4, Coin des Rues St. Laurent et Laguchetière, Montréal.

**FERRONNIERS ET PEINTURES.**  
SAMUEL HOLMES, ENSEIGNE DU SOUKIL ET DES TROIS BARILS, 233 et 235 Rue St. Paul, Montréal.

**G. LEPAGE,** IMPORTATEUR DE FERRONNIERES, FORGES DE CUISINE, DOUBLES ET CHAUDRON. 210, Rue St. Paul, coin de la Place Jacques-Cartier DANS LE MAGASIN DE T. TIPPIN ET CIE., A l'enseigne du Marteau, Montréal.

**W. M. McWATERS,** MARCHAND DE FER, No. 179, GRANDE RUE ST. LAURENT, 2me porte du Marché St. Laurent, Montréal.

**SANCER ET FRERE,** IMPORTATEURS DE FERRONNIERES, ENSEIGNE DE LA SOIE DE LONG, 283 et 285, Coin des rues St. Paul et St. Gabriel.

**G. BRAZEAU,** HORLOGER ET BIJOUTIER, No. 51, Grande Rue St. Laurent, Montréal.

**W. DALTON,** Coïns des rues St. Laurent et Craig, Montréal.

**MARCHANDISES SECHES.**  
McCLURE ET CASSILS, IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES ET D'ETAPES Bonneterie, Gants et mercerie, MANUFACTURIERS DE CHERMES ET COLLETS, Magasin de chemises du Canada, No. 400, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

**ISIDORE PAQUIN,** MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES, DE TAILLEUR ET DE MODISTE, No. 27, Grande rue St. Laurent, Montréal.

**GOULD ET HILL,** IMPORTATEURS DE PIANOS, Orgues de salon, Musique en cuillies, etc., No. 115, GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 29 sept. 1865. 1s-26

**ASSURANCE MARINE.**  
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BRITISH AMERICA. Incorporée en 1833. BUREAU SUCCURSALE: 77 GRANDE RUE ST. JACQUES.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE.**  
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BRITISH AMERICA. Incorporée en 1833. BUREAU SUCCURSALE: 77 GRANDE RUE ST. JACQUES.

**NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.**  
M. J. BEAULIEU A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public de Montréal et de ses environs, qu'il a ouvert un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES AU NO. 225, GRANDE RUE ST. LAURENT.

**NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.**  
M. BEAULIEU a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public de Montréal et de ses environs, qu'il a ouvert un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES AU NO. 225, GRANDE RUE ST. LAURENT.

**DR COLBY'S ANTI COSTIVE & TONIC PILLS.**

Ces pilules n'ont pas été fabriquées pour agir comme cathartique énergique, mais plutôt pour assurer des évacuations naturelles et régulières, certifier la digestion et ramener l'appétit. Elles ont des propriétés d'une nature particulière et des plus excellentes qui donnent de la vigueur à tous les organes digestifs, ravivent l'appétit et confèrent à ces mêmes organes de l'élasticité et un ton nouveau. Elles sont spécialement propres aux personnes sujettes à la constipation et à la torpeur. Les hommes de profession, d'affaires, les étudiants, les commis, les femmes, enfin tous ceux qui ont la digestion difficile par suite du manque d'air et d'exercice, éprouveront dans presque tous les cas, un grand soulagement en en faisant usage.

Les personnes qui ne peuvent prendre aucun autre tonique en obtiendront aussi un grand soulagement. Elles peuvent être prises aussi longtemps que possible sans causer aucun dommage, et elles ont cela de particulier, sans augmenter la dose.

Nous, médecins soussignés, nous nous exprimons de témoignage des hautes capacités professionnelles du Dr. Colby, de Stanstead, l'un des plus anciens et des meilleurs médecins, ainsi que des excellentes qualités de ses pilules toniques et contre la constipation, pilules dont nous avons fait usage dans notre pratique et que nous approuvons hautement.

J. B. GIBSON, MD, Dunham C.E.; C. E. COTTON, MD, Cornwallville; CHARLES BROWN, MD, do; S. S. FOSTER, M. D. Brome; J. O. BUTLER, M. D. Waterville; JOHN ERSKINE, M. D. do; NORMAN CLEVELAND, M. D. Barnston; N. JENKS, M. D. do; C. W. COWLES, M. D. Stanstead; JOHN MEIGS, M. D. do; JOSEPH BREADON, M. D. chirurgien, Marine Royale; BENJAMIN DAMON, M. D. Goulet; LEMUEL RICHMOND, M. D. Ligne Derby.

**Recouvertes en Sucre.**  
A vendre par MM. PICAULT et FILS, DEVINS et BOLTON, H. R. GREY et tous les principaux Droguistes. JOHN F. HENRY agent en gros pour Montréal. Seuls propriétaires, S. J. FOSS et Cie., Sherbrooke. 1er sept. 1865. 1s-300

**ETABLISSEMENT DE PIANOS-FORTE ET DE MUSIQUE.**  
No. 115 GRANDE RUE ST. JACQUES Montreal.

Les soussignés appellent l'attention du public sur leur assortiment de PIANOS-FORTE, ORGUES DE SALON et MUSIQUE en feuille. Ils ont les seuls agents pour les célèbres PIANOS-FORTE de STEINWAY et CHICKERING, ils ont constamment un assortiment complet. Ils ont aussi un choix d'instruments d'autres maisons bien connues de New York et Boston, qu'ils sont prêts à vendre à des prix modérés et à des conditions libérales.

Les personnes ayant le désir de louer des Pianos à l'année ou au mois, pourront se procurer chez nous des instruments neufs et de seconde main à des prix modérés.

Les soussignés sont aussi les seuls agents pour les célèbres ORGUES DE SALON DE MASON ET HAMLIN, dont ils ont constamment un assortiment étendu de patrons et grands divers, à vendre ou à louer.

Leur fonds considérable et soigneusement choisi de musique vocale et instrumentale, qui comprend les œuvres de compositeurs anglais, français, allemands, et américains, mérite d'attirer l'attention d'une façon toute particulière. Ils embrassent une variété de compositions populaires, classiques, et sacrées, qu'on ne saurait se procurer ailleurs.

Les soussignés s'empresent de fournir aux personnes résidant à distance, des catalogues ornés de vignettes représentant divers patrons de Pianos-forte et d'Orgues de Salon, et donnant aussi les prix, conditions et autres renseignements.

Les soussignés expédient, franc de port, dans n'importe quelle partie des Canadas ou des provinces d'en bas, les morceaux de musique qu'on désire recevoir par cette voie.

14 nov. GOULD & HILL. 1s-60

**CONSERVES VARIEES DE J. BATAVOLE WATERLOO, C. E.**

**GELÉE DE GADELLES ROUGES, GELEE DE FRAISES, COMPOTES DE POIRES, SCOTCH MARMELADE, &c.**

Les plus délicieux desserts pour toutes les tables, et la plus délicate nourriture pour les convalescents et les enfants, qualité choisie.

Prix excessivement bas ! Moitié des prix ordinaires, si l'on compare la capacité des pots.

**ADRESSES CHARLES MAROIL, AVOCAT**

No. 17 OUTE DE LA PLACE D'ARMES 5 mai 1866

**T. ET C. C. DE LORIMIER, AVOCATS.**  
No. 1, Petite Rue St. Jacques, 41, MONTREAL.

**DR. E. MATHIEU, DENTISTE.**  
No. 199, Rue Notre-Dame, (En face du Palais de Justice) MONTREAL.

**D. CARREAU,** NOTAIRE PUBLIC, IBERVILLE, Iberville, 4 janvier 1866. 100

**M. JULES HONE, PROFESSEUR DE VIOLON.**  
Elève de François Prume et Léonard, et élève de M. Fétis par la composition, (harmonie, contrepoint et fugue) est prêt à recevoir des élèves pour ces deux branches de l'art musical.

**DR. A. T. BROSEAU,** No. 14, CARRE CHABOLLEZ, -No. 14, RUE ST. JOSEPH. Consultations à toute heure. 2 juin 1866. 3m-223

**MADAME J. HONE, GAUFRAGE FRANÇAIS**  
24 Rue Blouy. mai 2 1866. juo-100

**AUX CAPITALISTES.**  
A VENDRE OU A LOUER. HOCHELAGA, à quelques pas de la Barrière, DEUX JOLIS LOGEMENTS, avec Jardins. Loyer, \$25. Les deux logements à vendre pour \$350; le terrain est constitué et de grandeur requise.

**Terrains et Bâtiasses pres du Canal.**  
Un terrain faisant front sur les rues Commune et Quen, vis-à-vis le bassin des vapeurs du Haut-Canada, à l'entrée du Canal.

**A HOCHELAGA et Avenue Colborne.**  
Deux grands terrains bien adaptés pour y construire des CORDERIES. Ces terrains seront échangés de grandeurs requises.

**A VENDRE.**  
Une place de choix pour hôtelier, marchand de provisions ou autres, sur la Rue Commune vis-à-vis le quai des Vapeurs Océaniques Canadiens, coin de la rue du Port.

**Terrains à vendre ou à louer.**  
Dans le plupart des quartiers de la ville, et à Hochelaga, Village St. Jean-Baptiste, Avenue Colborne, et à plusieurs autres endroits, hors de la ville.

**Bois de Construction à Vendre.**  
AUX CONTRACTEURS ET ENTREPRENEURS. L'entrepreneur en vente à très grand marché, une quantité considérable de bois de pin, proché et épinette blanche, des matières de pèches, des gelées blanches, des matières (scantling), lattes, bardeaux, farrings, etc., de toutes les qualités et dimensions. Bois carré et plat, cadre, bois de construction coupé à ordre et livré à très bon marché;—Avant de chercher ailleurs, les contracteurs et entrepreneurs feront bien de venir examiner mon bois à mon ancienne place, sur le Quai Bonsecours, vis-à-vis du Marché Bonsecours.

**PENSION.**  
PLUSIEURS CHAMBRES au premier dans une nouvelle maison sur la rue Latour, No. 15 et plusieurs autres chambres à coucher pour messieurs. Les grands appartements sont convenables pour familles.

**La Compagnie d'Assurance ET DE PLACEMENT DES CITOYENS**  
BUREAU: No. 30, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.

**FRANCOIS, 227, Grande Rue St. Laurent, ENSEIGNE DE LA "RACHE".**  
M. S. BOLD, commis pendant nombre d'années chez M. J. N. Hall et Cie., a l'honneur d'attirer l'attention du public sur le nouvel établissement ci-dessus désigné et tout récemment ouvert avec un assortiment complet de Ferronniers, de Vitres, Maëles, Peintures, Huiles, Vaiselles étamées et vernies, etc., etc.—le tout de la meilleure qualité.

M. S. BOLD est décidé de vendre aux plus bas prix, et les acheteurs gagneront à lui rendre une visite afin de pouvoir faire la comparaison de ses marchandises et de ses prix avec les autres marchands ferronniers. H. SEYBOLD. 18 juin 1866. 6m-283

**PROPRIETES A VENDRE.**

**A VENDRE.**  
Un grand terrain situé sur la rue Sanguin près de la rue Emery, contenant 73 pieds de front sur 63 pieds de profondeur, avec une grandeur totale en bois, de 86 x 100 pieds.

Un autre terrain, vacant, de 40 x 83 pieds, situé en face de la rue Emery. Les deux terrains vendus à bas prix et à des conditions faciles.—S'adresser à JOHN THOMPSON, T. G. COURBOLLES, 417, Rue St. Oath. 19 décembre 1865.

**GRAINES FLEURS DE CHAMPS ET DE JARDINS.**  
De la dernière récolte et de la meilleure que les 15 quarts de Graines de Grand Tréde du Haut-Canada.

**Maison à Vendre, AU VILLAGE ST. JEROME.**  
Nous informons que M. A. Flon a une superbe place avec maison et bâtiments confortables pour commerce, à vendre à des conditions très libérales. S'adresser au propriétaire à St. Jérôme. 12 août juo-283

**IMPORTATIONS DU PRINTEMPS.**  
La Maison GIRARD et FRERE L'ENSEIGNE DU PAVILLON ROUGE.

**No. 210, Rue Notre-Dame PRÈS DE LA RUE ST. GABRIEL.**  
Vient de recevoir ses importations du printemps, et invite respectueusement le public à venir examiner les magnifiques marchandises de goût, de fantaisie et d'étoffe, qu'elle a maintenant en magasin. Cet assortiment est des plus variés et des plus riches. Elle embrasse les tissus les plus riches et les plus délicats, ainsi que les nouveautés les plus à la mode dans les grandes capitales de l'Europe.

Elle fait de Grand Tréde la Maison Girard n'importe que les meilleurs fabricants; les célèbres Gants de la Duchesse, de Joubert, et d'Alexandre, de toutes les nuances. Le département des articles de fantaisie et d'ornements est aussi des plus complets et comprend les plus délicieuses productions de l'industrie manufacturière.

La Maison Girard et Frère attire l'attention de ses patrons sur l'assortiment considérable de marchandises endommagées qu'elle offre à des prix très réduits.

M. Girard et Frère saisissent cette occasion pour offrir leurs anciens remontoirs à tous ceux qui ont daigné les encourager, et leur bienveillant patronage, et ils espèrent que leurs efforts pour satisfaire les exigences du public leur mériteront la continuation de ses généreux faveurs.

**Composition de Dwight contre le cholera.**  
Quelques gouttes de cette préparation prises à temps, sauvent le malade invariablement. Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

**CAMPHE RAFINE ANGAS.**  
RIDE DE CHAUX, en bouteilles, jattes et pots. DEODORISATEUR DE BAIN. A vendre par B. S. LATHAM, Droguiste et Chimiste, Montréal.

**GRAINES ! GRAINES !**  
—Vient d'être reçue de France et d'Allemagne.—Un choix magnifique de graines de fleurs, toutes les variétés de graines de jardin et de champs, garanties bonnes et fraîches.

Une variété de plantes en pots propres à garder à la maison ou à transplanter. E. S. LATHAM, Droguiste. 25 av 1866. 1s-19

**QUI VEUT DE L'ARGENT ?**  
POUS LES CULTIVATEURS ET AUTRES personnes de la campagne qui désirent FAIRE FORTUNE n'ont qu'à chercher des COQUILLES qui se trouvent dans les petites rivières, ruisseaux et les lacs d'eau douce.

**DES PERLES!**  
DES PIERRES PRÉCIEUSES se trouvent aussi en grande quantité sur les lacs et les rivières des côtes d'eau. Le soussigné achète à un prix très élevé les perles et ces pierres.

Les personnes qui les ont trouvés par le poste et recourent le montant par le retour du courrier. B. H. DOUGET, No. 485, Rue St. Oath, Montréal. 11 mai 5m-300.

**DÉMENAGEMENT.**  
Mme. Samuel Poulin, Médico. Du QUINZE AVRIl au PREMIER MAI prochain Madame Samuel Poulin établit son magasin de l'endroit ci-dessus occupé par M. Martin, et se retire à son domicile à St. Oath. No. 67 Rue Notre-Dame. Pour répondre plus spécialement aux besoins de nos amis de St. Oath et de la campagne qui ont bien voulu le prêter, et auxquelles elle s'empresse d'offrir ses meilleurs remerciements, Madame S. Poulin tiendra constamment un assortiment varié de modes et nouveautés les plus à la mode et les plus en renom. Cebois, toujours d'actualité, comprendra les robes de chambre, les robes, les manteaux, les robes de soirée, les robes de nuit, les robes de bébé, les robes de bébé, les robes de bébé, etc., etc.—le tout de la meilleure qualité.